

Renvoyez tous les documents dûment complétés et signés à:
Infino, BP 10800 B-1040 Bruxelles

DEMANDE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

MOD A

Ce formulaire doit être utilisé pour demander les allocations familiales. Quelqu'un qui est au chômage, invalide ou pensionné en tant que travailleur salarié continue à être considéré comme un travailleur salarié en ce qui concerne les allocations familiales.

Quand devez-vous introduire un formulaire de "demande d'allocations familiales" ?

Il n'est généralement pas nécessaire d'introduire un formulaire de demande. Vous pouvez aussi demander les allocations familiales par téléphone, par e-mail ou par lettre.

Dans de nombreux cas, la caisse d'allocations familiales examine spontanément votre droit sur la base des informations qu'elle reçoit de la Banque-carrefour de la sécurité sociale, d'un autre caisse d'allocations familiales ou d'une caisse d'assurances sociales pour travailleurs indépendants.

En remplissant un formulaire de demande, vous pouvez cependant accélérer l'enquête quand la caisse d'allocations familiales ne dispose pas de toutes les informations (allocation de naissance pour une première naissance, arrivée en Belgique, etc.). **Dès lors, complétez et renvoyez le plus rapidement possible le formulaire de demande que vous avez reçu de la caisse d'allocations familiales. Communiquez toujours les informations complémentaires que la caisse d'allocations familiales vous demande.**

Qui doit demander les allocations familiales ?

Le père de l'enfant demande les allocations familiales.

Si le père ne peut pas demander les allocations familiales, l'une des personnes suivantes peut le faire (dans cet ordre) :

- la mère de l'enfant;
- la plus âgée des personnes suivantes :
 - le conjoint de la mère,
 - un des grands-parents de l'enfant (s'il fait partie du ménage),
 - un oncle ou une tante de l'enfant (s'ils font partie du ménage),
 - un (demi-)frère ou une (demi-)sœur de l'enfant.

En cas de comaternité, l'aînée demande les allocations familiales.

Comment demander les allocations familiales ?

Complétez ce formulaire, signez-le et renvoyez-le à votre caisse d'allocations familiales. Si vous ne la connaissez pas renseignez-vous auprès de (dernier) employeur. En tant que travailleur indépendant, vous pouvez le demander à votre caisse d'assurances sociales.

A qui les allocations familiales sont-elles payées ?

A la personne qui élève l'enfant, donc généralement à la mère. En cas de comaternité, les allocations familiales sont payées à la mère la plus âgée.

Êtes-vous mère indépendante ?

Les mères indépendantes qui paient des cotisations en activité principale ou en tant que conjointe aidante dans le maxi-statut ont droit après la naissance de leur enfant à une allocation de maternité (demande via votre mutuelle). Si vous entrez en considération pour l'allocation de maternité via votre mutuelle, vous bénéficiez alors automatiquement d'une dispense de paiement des cotisations sociales pour le trimestre qui suit celui de l'accouchement. Vous conservez tous vos droits sociaux pendant le trimestre d'exonération. L'allocation de maternité ouvre aussi le droit à des titres-services (« aide à la maternité »). Vous ne devez introduire aucune demande que ce soit pour la dispense de cotisations sociales ou les titres-services. Acerta Caisse d'Assurances Sociales vous contacte automatiquement dès que votre enfant est inscrit au registre national. Vous retrouverez plus d'informations et les conditions légales sur www.acerta.be/naissance-ou-adoption.

D'autres questions ? Vous souhaitez vérifier ou modifier les données vous concernant pour les allocations familiales ?

Adressez-vous à notre caisse d'allocations familiales.

Si vous n'avez pas suffisamment de place, joignez une feuille séparée.

10. Renseignements personnels vous concernant	
11. nom: prénom: né(e) le <input type="checkbox"/> homme <input type="checkbox"/> femme numéro du Registre national: nationalité: (Voir au dos de votre carte d'identité) rue: numéro: localité: code postal: numéro de téléphone/GSM: e-mail :	
20. Votre situation professionnelle actuelle Vous êtes ... (si d'application):	
21. <input type="checkbox"/> pensionné(e) Joignez une copie de votre brevet de pension ou de la notification de votre pension. <input type="checkbox"/> handicapé(e) à 66% au moins depuis le: Reconnu(e) par (nom et adresse de l'institution):	
22. Votre employeur (votre dernier employeur, si vous ne travaillez pas pour le moment) ou caisse d'assurances sociales nom: adresse:	
30. Situation professionnelle actuelle de votre conjoint/partenaire (si d'application)	
31. travaille pour une organisation internationale? (Institutions européennes, O.T.A.N., etc.) <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui, auprès de travaille à l'étranger? <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui, pays: perçoit des prestations sociale de l'étranger ? <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui est sans profession? <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui	
40. Enfants pour lesquels vous demandez des allocations familiales	
41. Je demande des allocations familiales pour: Les enfants qui étudient, qui travaillent sous contrat d'apprentissage, qui sont demandeurs d'emploi ou qui accomplissent un stage ont généralement droit aux allocations familiales jusqu'à l'âge de 25 ans. Lien : fils, fille, frère, beau-fils, petite-fille, etc. Si l'enfant habite à l'étranger, veuillez le préciser. nom: prénom: date de naissance/...../..... lien: nom: prénom: date de naissance/...../..... lien: nom: prénom: date de naissance/...../..... lien: nom: prénom: date de naissance/...../..... lien:	

42. Enfants mentionnés à la question 41, atteints d'un handicap reconnu de 66 % au moins.

nom: prénom:
nom: prénom:

43. Enfants mentionnés à la question 41 qui sont placés dans votre ménage par la justice, un service d'adoption, un service de placement familial, une institution publique ou un ministère

nom: prénom:
nom: prénom:

44. Y a-t-il dans votre ménage des enfants pour lesquels les allocations familiales sont payées par un **organisme étranger** ?

non
 oui, pour (nom et prénom des enfants)

.....
.....
organisme d'allocations familiales (dénomination et adresse)
.....
.....
numéro de dossier:.....

50. Les parents des enfants

51. Quel est votre lien avec les enfants?

père ou coparente → **Passez à la question 61.**
 mère → **Passez à la question 52.**
 autre lien → **Passez à la question 53.**

(p.e. frère, grand-mère, beau-père, etc.)

Si votre réponse n'est pas la même pour tous les enfants, utilisez l'espace ci-contre.

52. Vous demandez des allocations familiales en tant que mère.
Complétez ces renseignements concernant le **père** ou **coparente**.

nom: prénom:
date de naissance:
adresse (uniquement si elle diffère des renseignements fournis à la rubrique 10):
.....

Est-il/elle sans profession?

oui non

Est-il/elle décédé(e)?

oui non

53. Vous demandez les allocations familiales pour un ou plusieurs enfants qui ne sont pas vos propres enfants.

Complétez ces renseignements concernant les parents des enfants dont vous n'êtes ni le père/la coparente ni la mère.

père/coparent

mère

nom

nom

prénom

prénom

date de naissance

date de naissance

adresse.....

adresse.....

.....

.....

.....

.....

Est-il/elle sans profession ? oui non

Est-elle sans profession ? oui non

Est-il/elle décédé(e) ? oui non

Est-elle décédée ? oui non

Autre situation

Autre situation

(p.ex. travailleur salarié, allocation sociale, etc.)

(p.ex. travailleur salarié, allocation sociale, etc.)

60. Qui élève les enfants ?

61. Où et par qui les enfants sont-ils élevés ?

Sur la base de votre réponse, nous déterminerons à qui les allocations familiales seront payées.

dans le ménage de la mère (indiquez ici ses nom, prénom et adresse, si vous le l'avez pas encore fait ci-dessus)

.....

numéro de téléphone éventuel

en dehors du ménage de la mère par

nom et prénom de la personne ou dénomination de l'institution

.....

adresse.....

.....

numéro de téléphone éventuel

quels enfants (nom en prénom) et depuis quand?

.....

.....

N'OUBLIEZ PAS DE SIGNER LE FORMULAIRE AVANT DE NOUS LE RETOURNER

Communiquez-nous tout changement dans votre situation familiale ou dans la situation des enfants le plus rapidement possible par lettre, par téléphone, par fax ou par e-mail, pour que nous puissions adapter les paiements.

Je déclare avoir pris connaissance des informations contenues dans ce formulaire et avoir rempli cette demande correctement.

Nom:

Prénom:

Date:

Signature:

Si le demandeur ne signe pas lui-même.

Nom et prénom de la personne qui signe

.....

Numéro de dossier:

Mode de paiement des prestations familiales

1. Déclaration de l'allocataire

Pour les femmes: nom de jeune fille	nom:
	prénom:
	rue et numéro:
	numéro postal et localité:
	numéro du registre national:
Vous trouverez votre numéro de registre national au verso de votre carte d'identité.	
Les allocations familiales sont payées à la mère ou à la personne qui remplace dans le ménage. En cas de comaternité, les allocations familiales sont payées à la mère la plus âgée.	Je demande que mes allocations familiales soient versées sur le compte (le numéro se trouve sur vos extraits de compte)
Elles ne peuvent être versées que sur un compte à vue ouvert à son nom ou sur un compte commun au nom des deux partenaires, avec lequel elle peut aussi effectuer des opérations.	IBAN
	BIC
	<input type="checkbox"/> à mon nom
	<input type="checkbox"/> à mon nom et à celui de

Je déclare avoir complété correctement ce formulaire et donne l'autorisation à ma caisse d'allocations familiales de contrôler les données auprès de ma banque. Je m'engage à avertir immédiatement ma caisse d'allocations familiales si je n'ai plus accès aux allocations familiales sur le compte. Dans ce cas, je renseigne un nouveau numéro de compte.

Date:

Signature:

.....

.....

Téléphone:

E-mail:

IMPORTANT!

Si, après contrôle auprès de votre banque, il apparaît que le numéro de compte indiqué n'est pas à votre nom, nous vous demanderons de nous indiquer un autre numéro de compte dont vous êtes le (co-)titulaire.